

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;  
 Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;  
 Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;  
 Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;  
 Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;  
 Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2021, en date du 10 décembre 2020;  
 Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2021, en date du 26 janvier 2021;

## ARRETE

**Article 1er :** La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Professeur des Universités pour le poste PR 1471 (section 27) est fixée à 8 membres.

**Article 2 :** La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Professeur des Universités est fixée ainsi qu'il suit:

<b>UFR : ISTIC - UFR Informatique et électronique</b> <b>n° de l'emploi : PR 1471 (Galaxie 4545)</b> <b>Profil court : Sécurité du logiciel</b> <b>Unité de recherche : IRISA - Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires</b>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	M.	BARAIS	OLIVIER	ISTIC	Professeur des universités	IRISA, équipe Diverse	Génie logiciel, ingénierie dirigée par les modèles	27
2	Mme	PUAUT	ISABELLE	ISTIC	Professeure des universités	IRISA, équipe PACAP	Logiciels temps réel et embarqués	27
3	M.	ME	LUDOVIC	Centrale Supélec	Directeur de recherches	équipe Cidre	Sécurité des logiciels et des systèmes	
4	Mme	BERTRAND	NATHALIE	INRIA	Directrice de recherches	Centre Inria Rennes, équipe SUMO	Méthodes formelles, vérification, model-checking, systèmes probabilistes, théorie des jeux	

Membres extérieurs à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	POTET	MARIE-LAURE	INP Grenoble (ENSIMAG)	Professeure des universités	Verimag, équipe PACSS	Preuve et Analyse de Code pour la Sécurité et la Sécurité	27
2	Mme	SIGHIREANU	MIHAELA	ENS Paris Saclay	Professeure des universités	LSV	Modèles, algorithmes et outils pour la vérification et l'analyse de systèmes sûrs	27
3	M.	MOREAU	PEIRRE-ETIENNE	Ecole des Mines de Nancy	Professeur des universités	LORIA, équipe Mosel	Méthodes formelles, réécriture	27
4	M.	LE TRAON	YVES	Université du Luxembourg	Professeur des universités	SNT - Interdisciplinary Center for Security, Reliability and Trust	Ingénierie du logiciel, test, ingénierie des modèles, systèmes adaptatifs	27

**Article 3 :** M. Olivier BARAIS, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

**Article 4 :** Mme Isabelle PUAUT, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Les auditions pour le poste PR 1471 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

**Article 6 :** Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2021, pour le poste PR 1471. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 16 mars 2021

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

